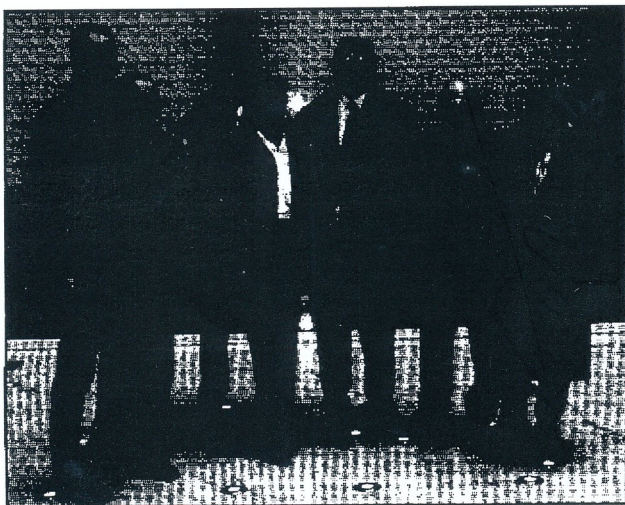


CET

Le Conseil Général de l'Essonne a la responsabilité de l'enfouissement des déchets dans le département.

Au mois de juillet Geneviève Colot a été alertée par M. Maindron, Maire de Saint Escobille, d'un projet de



Geneviève Colot avec les élus à la sortie du ministère

CET, sur le territoire de sa commune. Dans les jours qui ont suivi elle a rencontré le Conseil Municipal et les Maires concernés pour trouver les arguments pour contrer ce projet.

Une association s'est créée dont Geneviève Colot est membre.

Avec les Maires du Canton, elle s'est rendue chez le Préfet pour lui faire part de ses inquiétudes. Elle a écrit à M. Le Président du Conseil Général, responsable de la gestion des déchets dans notre département.

Début janvier, Geneviève Colot s'est rendue avec les élus locaux au cabinet du Ministre de l'Agriculture. Elle se rendra également chez Roselyne Bachelot pour contrer ce projet qui aurait de graves conséquences sur l'environnement et sur l'agriculture.

Pas de gesticulations inutiles mais des actes et des dossiers traités en profondeur.